



la MALLETTE  
du DIRIGEANT



# Evaluer et faire évoluer son autoentreprise

## >>> INFOS PRATIQUES :

**Durée :**  
1 jour (7 heures) : 17 mars 2022

**Coût :**  
\*350€ TTC (100% pris en charge pour les adhérents de l'AGEFICE sous réserve d'accord)  
\*Salariés : selon l'OPCO  
\*Public hors AGEFICE, nous consulter pour la recherche de financement

**À qui est dédiée cette formation ?**  
\*Chefs d'entreprise, commerçants et artisans, conjoints collaborateurs  
\*Salariés  
\*Autres publics : nous consulter

**Prérequis :**  
Avoir des notions de base sur le fonctionnement de l'entreprise

**Délai d'accès :**  
5 jours avant le début de la formation  
15 jours avant si mobilisation du dispositif mallette du dirigeant

**Méthode mobilisée :**  
Plateau technique et support de cours

**Méthode d'évaluation :**  
Méthodes actives centrées sur l'acquisition des compétences professionnelles (savoir-faire et savoir être)  
QCM à l'entrée et à la sortie de la formation pour vérifier les acquis.

**Contact :**  
Frédérique VIGNERON  
05 45 20 55 55  
fvigneron@charente.cci.fr

## >>> OBJECTIFS

- ▶ Diagnostiquer la situation de l'autoentreprise et poser les axes de son développement
- ▶ Comprendre pourquoi et comment anticiper la sortie du régime autoentreprise


## >>> PROGRAMME

- ▶ **Diagnostiquer la situation de l'autoentreprise et poser les axes de son développement**
  - Autodiagnostic de l'entreprise aujourd'hui : produits et clients, concurrence, fournisseurs, communication, financier, ...
  - Analyse des leviers pour développer durablement le chiffre d'affaires
  - Détermination des objectifs de développement
  - Maîtrise des données clés de pilotage du développement (marge, prix de revient, seuil de rentabilité, trésorerie, ...)
  - Identification des moyens pour augmenter l'efficacité commerciale et la communication de l'entreprise
  - Analyse des raisons qui plaident pour un changement de régime
  - Identification du changement de régime sur le plan personnel (*organisation des temps de travail, nature des tâches, posture de l'entrepreneur, existence de nouveau partenaire, nouvelles responsabilités, ...*)
- ▶ **Comprendre pourquoi et comment anticiper la sortie du régime autoentreprise**
  - Fonctionnement du réel, incidence d'un régime fiscal sur la croissance et l'évolution d'une entreprise
  - Mesure des différences entre les régimes micro et réel en terme de calcul de résultat, de cotisations à la SSI, de protection sociale, de prises en compte des charges, des marges, ...
  - Maîtrise des mécanismes de la TVA, des déclarations et de l'impact sur le prix et sur les marges
  - Mesure de l'implication du changement de régime sur le plan commercial
  - Établissement et analyse d'un prévisionnel au régime du « réel »

Retrouvez la suite du programme au dos de ce document

[www.charente.cci.fr](http://www.charente.cci.fr)

Siège, 27 Place Bouillaud, CS 12124, 16021 Angoulême Cedex - 05 45 20 55 55  
Délégation, 23 Rue du Port, CS 10008, 16121 Cognac Cedex - 05 45 36 32 32

 Sites, accueil, formation et pédagogie accessibles et adaptés aux personnes à mobilité réduite



la MALLETTE  
du DIRIGEANT



# Evaluer et faire évoluer son autoentreprise



## >>> PROGRAMME (SUITE)

- Evaluation de la faisabilité au réel avec un prévisionnel financier
- Calendrier du changement de régime : en cours d'année ou d'une année sur l'autre
- Organisation des démarches administratives : courriers aux impôts, à la SSI, formalités au CFE, recherche d'un comptable, ...



**Intervenante :**  
Aurore MURGUET,  
conseillère en entreprise